



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Résidence Sylvestre
34, rue Ferdinand Buisson
87038 Limoges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

Association R.I.O.B.

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007
Association R.I.O.B.
21 rue de Madrid - 75008 Paris
Ce rapport contient 10 pages



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Résidence Sylvestre
34, rue Ferdinand Buisson
87038 Limoges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

Association R.I.O.B.

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre bureau de liaison, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association RIOB, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de liaison. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'appréciation de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

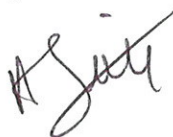
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau de liaison et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 3 octobre 2008

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Henri Limouzineau
Associé

RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

ACTIF	BRUT	AMORTIS OU PROV.	NET 2007	NET 2006
CREANCES				
- Créances usagers et comptes rattachés	15 145		15 145	0
- Autres créances				
TOTAL Créances	15 145		15 145	0
STOCKS ET ENCOURS				
- Assistances Techniques en cours	18 751		18 751	1 942
TOTAL Stocks et Encours	18 751		18 751	1 942
DISPONIBILITES ET DIVERS				
- Banque	141 595		141 595	56 264
TOTAL Disponibilités	141 595		141 595	56 264
TOTAL ACTIF	175 492		175 492	58 206

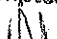
Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.



RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

PASSIF	MONTANT 2007	MONTANT 2006
SITUATION NETTE		
- Report à nouveau	10 846	9 652
- Résultat de l'exercice	4 237	1 194
Capitaux Propres	15 084	10 846
DETTES DIVERSES		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 315	29 594
- Autre dettes	91 093	17 766
Dettes	160 408	47 360
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0
TOTAL PASSIF	175 492	58 206

Le Directeur Général
S.A. 

**RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN**

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007

	31/12/07	31/12/06
- Chiffre d'affaires	21 770	6 886
- Cotisations	39 601	35 958
PRODUITS D'EXPLOITATION	61 371	42 844
CHARGES EXTERNES		
- Services extérieurs et autres	56 654	41 650
CHARGES D'EXPLOITATION	56 654	41 650
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 716	1 194
CHARGES FINANCIERES		
- Agios trimestriels	479	0
RESULTAT FINANCIER	479	0
RESULTAT	4 237	1 194

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.



ANNEXE 2007

SOMMAIRE

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

2 – BILAN PASSIF

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice sur le plan économique et comptable.

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu en juin 2007 à DEBRECEN en Hongrie.

En 2007, le RIOB a notamment participé :

- A l'Assemblée Générale du REMOB,
- Au Forum International du Fleuve Jaune,
- A l'Assemblée Générale du RAOB,
- Au Colloque International d'Antalya.

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Créances usagers / factures à établir = 15 145 €

Il s'agit essentiellement d'une facture à établir concernant le prestataire GSIG (refacturation à l'Office International de l'Eau) pour 12 778 €.

Assistances Techniques et Encours = 18 751 €

Il s'agit d'encours sur les projets INECO et KPI pour respectivement 4 607 et 14 144 €.

2 – BILAN PASSIF

Dettes Fournisseurs et comptes rattachés = 69 315 €


Elles se composent :

- des refacturations de l'Office International de l'Eau concernant les projets et les prestations administratives pour un montant global de 48 719 €,
- des refacturations ICWC concernant des traductions russes pour 2 348 €,
- des factures à recevoir concernant des prestations pour 16 628 €.

Autres Dettes = 91 093 €

Ce poste comprend essentiellement une avance de la Commission Européenne d'un montant de 84 914 € sur le projet INECO / KPI.

Le commissaire aux comptes

KPMG S.A.


C – COMPTE DE RESULTAT

Produits :

- études réalisées	10 728 euros
- Web conférence	11 043 euros
- cotisations	39 601 euros

produits exploitation	61 371 euros

Charges :

- Autres prestations de services	2 348 euros
- Sous-traitance OIEau	8 031 euros
- Autres Sous-traitance	25 717 euros
- Assurance	282 euros
- Honoraires	4 207 euros
- Frais de déplacement	5 023 euros
- Affranchissement	4 euros
- Web conférence	11 043 euros
- Commissions bancaires	479 euros

charges exploitation	57 134 euros

Résultat d'exploitation 4 237 euros.

D – EFFECTIF : 0

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.

